

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-gouvernement-met-des-batons-dans-les-roues-du>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Le gouvernement met des bâtons dans les roues du vélo électrique**

**28 septembre 2017**

## Le gouvernement met des bâtons dans les roues du vélo électrique



La prime pour l'achat d'un vélo électrique sera supprimée en 2018, a annoncé le ministre des Comptes publics Gérald Darmanin / © AFP/Archives / REMY GABALDA

©AFP / 28 septembre 2017 13h31

Le gouvernement a annoncé la fin en 2018 de la prime pour l'achat d'un vélo électrique, moins d'un an après son entrée en vigueur, suscitant des critiques aussi bien du côté politique qu'industriel.

Cette prime, qui peut aller jusqu'à 200 euros, sera supprimée dans le cadre du projet de loi de finances (PLF), a annoncé jeudi le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin.

**"Nous avons considéré que ce n'était pas à l'Etat de continuer à subventionner le vélo électrique dans la mesure où, quand il l'avait fait, les collectivités locales ne le faisaient pas"**, a justifié M. Darmanin, interrogé sur RTL.

*"Maintenant, beaucoup de collectivités locales le font"*, a expliqué le ministre, précisant qu'un "travail" avait été engagé par le ministre de la Transition écologique, Nicolas Hulot, *"avec les collectivités locales sur ce sujet"*.

La prime pour l'achat d'un vélo électrique neuf, réservée aux appareils n'utilisant pas de batteries au plomb, a été introduite le 19 février, à l'initiative de l'ancienne ministre de l'Environnement et de l'Energie, Ségolène Royal.

Elle sera supprimée à partir du 1er février 2018, selon le ministère de la Transition écologique, qui explique qu'"elle aura permis de financer près de 250 000 vélos" et qu'"on peut considérer que la filière a démarré grâce à cette impulsion".

Elle représentait quelque 20% du prix d'achat moyen d'un vélo à assistance électrique (VAE), qui s'élève à 1 018 euros, selon l'organisation professionnelle Union Sport et Cycle, qui militait pour sa reconduction.

Outre l'Etat, plusieurs collectivités locales ont introduit des primes ou des subventions pour soutenir les VAE, favorisant l'essor de ce moyen de transport, devenu la "locomotive verte du marché du cycle", selon l'Union Sport et Cycle.

Le soutien au VAE par le précédent gouvernement avait constitué *"un effet de surprise assez déstabilisant pour l'industrie, qui n'avait pas été anticipé, mais au final était resté positif"*, explique à l'AFP Grégory Trébaol, directeur général du groupe Easybike.

*"Ca a eu un effet dynamisant, entraînant des ruptures de stock"* dans une activité de surcroît saisonnière, souligne le chef de cette entreprise qui pense commercialiser plus de 15 000 vélos électriques cette année et estime que l'aide gouvernementale a dopé la demande de 15 à 20%.

## **- Décision "caricaturale et lamentable" -**

Il dit s'attendre à une *"surconsommation"* jusqu'à la fin de la prime le 31 janvier, là encore susceptible de créer des problèmes d'approvisionnement selon lui.

Côté politique, les critiques ont sans surprise fusé de la part des élus verts, le groupe écologiste de la ville de Paris regrettant *"un très mauvais signal pour le développement de modes de déplacement plus doux"*.

*"Quelle incohérence d'annoncer un bonus pour changer de voiture et supprimer la prime pour les vélos électriques !"*, s'est insurgé David Belliard, co-président des élus écologistes de la capitale.

*"Lors de l'ouverture des Assises de la mobilité, on nous parlait d'arrêter la construction de nouvelles infrastructures, de développer le covoiturage et le vélo. Or, ils massacrent la seule mesure pour le*

vélo", a pointé le conseiller communiste de Paris Jacques Baudrier, en fustigeant une décision "caricaturale et lamentable".

Concernant les autres bonus, le projet de Budget 2018 prévoit aussi de supprimer celui de 1 000 euros accordé à l'achat d'un véhicule hybride rechargeable neuf.

Le bonus de 6 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique neuf sera lui maintenu, tandis que celui pour les scooters électriques sera ramené de 1 000 à 900 euros.

Les bonus sont financés par le malus sanctionnant l'achat de véhicules les plus polluants. Ce malus a été renforcé dans le projet de budget. Le seuil à partir duquel il s'applique a ainsi été abaissé pour concerner les véhicules émettant au moins 120 grammes de CO2 par kilomètre contre 127 g dans le précédent barème.

vab-lby-mhc-pan-tq/mch/mcj